

# Info- MEMBRES

Volume 20 — Numéro 3

## DOSSIER

# Services scolaires Entre bris de services et initiatives d'inclusion...



## SOMMAIRE

### DOSSIER

- ▶ [Jennifer Maccarone: « Étudier à l'école, ce n'est pas un privilège : c'est un droit. »](#)
- ▶ [Michel Labonté: « L'inclusion à l'école est une question de volonté politique »](#)
- ▶ [Autisme Estrie : Au coeur d'un projet pour favoriser le retour à l'école](#)
- ▶ [Témoignage de Sandra Chartier: « Après un an passé à la maison, mon fils est prêt pour son entrée au secondaire »](#)
- ▶ [La presse en parle](#)

### ZOOM

- ▶ [Trois questions à... Marie-Hélène Poulin](#)

### DU CÔTÉ DES ASSOCIATIONS

- ▶ [Camps et activités d'été : les associations à l'honneur](#)

## L'ÉDITO DE LILI PLOURDE

Directrice de l'association Autisme Québec pendant 17 ans, j'ai toujours considéré la FQA comme un outil essentiel pour faire reconnaître les droits des personnes autistes et de leur famille. Parmi les sujets qui me tiennent à cœur, il y a l'inclusion scolaire des enfants et des adolescents autistes. Bien qu'il y ait eu un certain nombre de changements positifs dans l'offre de services, tant au primaire qu'au secondaire, il en reste encore beaucoup à améliorer. C'est d'ailleurs tout l'objet du dossier de ce numéro dans lequel nous avons voulu rendre compte de la réalité des familles, notamment à travers le témoignage de Michel Labonté, papa d'un jeune autiste, qui se bat depuis des années pour faire reconnaître et respecter les droits des élèves les plus vulnérables (lire page 8).



3396, rue Jean-Talon Est  
Montréal (QC) H2A 1W8  
Tél. : 514 270-7386  
Ligne sans frais: 1-888-830-2833  
[autisme.qc.ca](http://autisme.qc.ca)

**Si on veut s'assurer de la réussite éducative des élèves autistes et leur permettre de s'épanouir, peu importe le milieu scolaire, il est essentiel de procéder à une évaluation avant leur entrée à l'école et, ensuite, leur proposer des services qui répondent à leurs besoins.**

Suspendus ou expulsés de l'école, beaucoup d'élèves autistes sont déplacés vers une autre école qui n'est pas plus adaptée ou bien n'arrivent pas à terminer leur secondaire malgré leur potentiel. À force de résilience et de courage, souvent au détriment de leur propre parcours professionnel, certains parents portent à bout de bras la scolarité de leur enfant. Parfois avec succès comme nous le raconte Sandra Chartier, maman de Lyam qui s'apprête à rentrer en secondaire (lire page 14) après plusieurs mois passés en dehors du système scolaire. Est-ce pour autant un modèle souhaitable : profiter de l'engagement sans limites des parents pour offrir le meilleur à leur enfant et leur faire porter quasi intégralement la responsabilité de leur avenir ?

Selon le rapport [Dénombrement d'élèves à l'éducation préscolaire, à l'enseignement primaire et à l'enseignement secondaire en situation complexe ayant vécu ou vivant un bris de service](#), plusieurs enfants n'ont effectivement pas de plan d'intervention, entre 25 et 40 % selon leur niveau. Un chiffre impensable et qui démontre bien à quel point le système est grippé. Comment, sans plan d'intervention, peut-on évaluer que les besoins de certains élèves dépassent la capacité d'accueil de l'école ? Si on veut s'assurer de la réussite éducative des élèves autistes et leur permettre de s'épanouir, peu importe le milieu scolaire, il est essentiel de procéder à une évaluation avant leur entrée à l'école et, ensuite, leur proposer des services qui répondent à leurs besoins.

Ici et là, des initiatives locales éclosent toutefois comme le projet mené au sein d'Autisme Estrie avec de nombreux partenaires (lire page 11). Objectif ? Accompagner sur le long terme et dans un environnement privilégié le retour à l'école des élèves déscolarisés. Encore embryonnaire, ce projet régional indique à n'en pas douter une des pistes à suivre à l'avenir : inventer de nouvelles pratiques, nouer des collaborations transversales entre les institutions et le réseau communautaire, investir dans l'inclusion plutôt que l'exclusion... Et comme le dit Michel Labonté, pas besoin pour cela de remettre sur l'établi la Loi sur l'instruction publique (LIP) qui, si elle est perfectible, comporte déjà les bases nécessaires à une meilleure prise en charge des élèves vulnérables. Reste que la respecter est « une question de volonté politique au Québec » et un bon indicateur sur « quelle place nous voulons donner aux personnes autistes dans la société ».

**Lili Plourde, directrice générale**



**Si Théo était autiste...**

Faute de place en service scolaire adapté pour l'accueillir, ses parents devraient s'improviser enseignants, éducateurs...

**FAISONS DE L'ACCESSIBILITÉ DES SERVICES UNE LIGNE DE VIE POUR LES AUTISTES.**

Campagne de sensibilisation portée par la Fédération québécoise de l'autisme et les 16 associations régionales de l'autisme au Québec : Société de l'autisme de l'Abitibi-Témiscamingue, Autisme de l'Est-du-Québec, Autisme Centre-du-Québec, Arc-en-Ciel, volet autisme Chaudières-Appalaches, Action autisme et TED Haute-Côte-Nord Manouaguan, Association Nord-côtière de l'autisme et des TED, Autisme Estrie, Société de l'Autisme Région Lanaudière, Société de l'autisme des Laurentides, Société de l'autisme et des TED Laval, Autisme Mauricie, Autisme Montérégie, Autisme Montréal, Trail d'Union Outaouais, Autisme Québec et Autisme Saguenay-Lac-Saint-Jean.




**Si Léa était autiste...**

Elle ferait partie de la catégorie des élèves handicapés dont la hausse a été la plus forte entre 2001 et 2016: 628,4%.

**FAISONS DE L'ÉQUITÉ DES SERVICES UNE LIGNE DE VIE POUR LES AUTISTES.**

Campagne de sensibilisation portée par la Fédération québécoise de l'autisme et les 16 associations régionales de l'autisme au Québec : Société de l'autisme de l'Abitibi-Témiscamingue, Autisme de l'Est-du-Québec, Autisme Centre-du-Québec, Arc-en-Ciel, volet autisme Chaudières-Appalaches, Action autisme et TED Haute-Côte-Nord Manouaguan, Association Nord-côtière de l'autisme et des TED, Autisme Estrie, Société de l'Autisme Région Lanaudière, Société de l'autisme des Laurentides, Société de l'autisme et des TED Laval, Autisme Mauricie, Autisme Montérégie, Autisme Montréal, Trail d'Union Outaouais, Autisme Québec et Autisme Saguenay-Lac-Saint-Jean.




**Si Paul était autiste...**

Il pourrait être transféré dans un autre établissement scolaire. Du jour au lendemain, sans concertation, ni préparation...

**FAISONS DE LA CONTINUITÉ DES SERVICES UNE LIGNE DE VIE POUR LES AUTISTES.**

Campagne de sensibilisation portée par la Fédération québécoise de l'autisme et les 16 associations régionales de l'autisme au Québec : Société de l'autisme de l'Abitibi-Témiscamingue, Autisme de l'Est-du-Québec, Autisme Centre-du-Québec, Arc-en-Ciel, volet autisme Chaudières-Appalaches, Action autisme et TED Haute-Côte-Nord Manouaguan, Association Nord-côtière de l'autisme et des TED, Autisme Estrie, Société de l'Autisme Région Lanaudière, Société de l'autisme des Laurentides, Société de l'autisme et des TED Laval, Autisme Mauricie, Autisme Montérégie, Autisme Montréal, Trail d'Union Outaouais, Autisme Québec et Autisme Saguenay-Lac-Saint-Jean.



Quelques-unes des affiches de la campagne de sensibilisation conçue par la FQA à l'occasion du Mois de l'autisme 2020 et intitulée *Faisons de la continuité des services une ligne de vie pour les autistes.*



## Services scolaires Une réalité très hétérogène, entre bris de services et initiatives d'inclusion...

Véritable marche-pied pour une meilleure inclusion des personnes autistes, l'école reste toutefois un long chemin semé d'embûches souvent synonymes d'exclusion. Dans le [Dénombrement d'élèves à l'éducation préscolaire, à l'enseignement primaire et à l'enseignement secondaire en situation complexe ayant vécu ou vivant un bris de service](#), on peut par exemple constater qu'entre 25 et 40 % des élèves n'ont

pas de plan d'intervention. Avec, pour corollaire, des réalités quotidiennes très difficiles pour les familles obligées pour certaines de choisir entre vie professionnelle et vie familiale, parfois jusqu'à l'épuisement. À l'inverse, quelques initiatives locales, voire individuelles, tentent d'inventer de nouvelles pratiques pour favoriser l'accueil des élèves autistes. À l'heure de la rentrée, l'info-MEMBRES ouvre le dossier...



Jennifer MacCarone  
**« Étudier à l'école,  
ce n'est pas un  
privilège;  
c'est un droit. »**

Jennifer MacCarone est députée de Westmount — St-Louis et notamment porte-parole **de l'opposition officielle** pour les clientèles vivant **avec un handicap ou avec le spectre de l'autisme** et pour la communauté LGBTQ2.

**Avant l'été, vous aviez déjà proposé un mandat d'initiative sur les services scolaires qui a été refusé. Quels éléments vous amènent à revenir avec cette demande?**

Depuis mon arrivée à l'Assemblée nationale, j'ai proposé plusieurs mandats d'initiatives portant sur les personnes vivant sous le spectre de l'autisme. Malheureusement, le gouvernement refuse systématiquement toutes mes demandes.

Le 17 novembre 2020, j'ai déposé une première demande de mandat d'initiative portant sur la question de la scolarisation des enfants autistes. Cette demande faisait suite à de touchantes rencontres que j'ai eues avec des familles qui doivent scolariser leur enfant à la maison par obligation et non par choix. Le gouvernement avait alors refusé ma demande, mais s'était engagé à documenter cette question. Le 13 mai, le gouvernement a déposé son rapport intitulé « Dénombrement d'élèves à l'éducation préscolaire, à l'enseignement primaire et à l'enseignement secondaire en situation complexe ayant vécu ou vivant un bris de service ». ►

## « Il est de notre responsabilité de traiter les plus vulnérables avec dignité et compassion. »

Ce document a confirmé mes craintes. Depuis le 1<sup>er</sup> février 2021 seulement, près de 1500 élèves ont été exclus de leur école et renvoyés à la maison, et ce chiffre ne comprend pas les élèves qui fréquentent l'école à temps partiel en raison de leur plan d'éducation individualisé. C'est énorme! L'école, c'est un droit garanti par l'article 1 de la loi sur l'instruction publique, mais pour ces élèves, le gouvernement a failli à son devoir. C'est inacceptable.

**Dans le rapport Dénombrement d'élèves à l'éducation préscolaire, à l'enseignement primaire et à l'enseignement secondaire en situation complexe ayant vécu ou vivant un bris de service, il est indiqué qu'entre 25 % et 40 % des élèves n'ont pas de plan d'intervention. Que pensez-vous de cette situation?**

Il n'est pas normal qu'un enfant qui n'a pas de plan d'intervention soit retourné chez lui pour être scolarisé à la maison. Étudier à l'école, ce n'est pas un privilège; c'est un droit. Les écoles doivent déterminer les besoins des enfants et leur offrir des solutions concrètes pour les aider dans leur cheminement scolaire. Le plan d'intervention est l'un de ces moyens et il est essentiel. Bien sûr, il doit être mis en œuvre, ce qui peut représenter un autre défi.

**Que peut-on faire pour s'assurer que tous les élèves ont un plan d'intervention, avec des mesures quantifiables et atteignables?**

Tout enfant qui a des besoins particuliers doit avoir un plan d'intervention. Ce plan est au cœur de la réussite éducative des élèves. Ce n'est pas une option. La réussite d'un jeune, c'est le travail d'une équipe: l'élève, l'école et la famille. Le plan d'intervention, c'est le plan de match de l'équipe. Les parents doivent travailler avec l'équipe-école. Ils doivent établir de bonnes lignes de communication et s'assurer qu'après les 30 premiers jours d'école, une réunion soit prévue pour discuter de la manière de travailler ensemble pour aider l'enfant à réussir. Le suivi et l'évaluation du plan sont essentiels. Il s'agit d'un document vivant qui doit être révisé en fonction de l'évolution des objectifs.

**Dans le même rapport, il est indiqué que les élèves en bris de service voient leur temps de présence réduit en raison de leurs besoins qui dépassent la mission de l'école et l'organisation des services en milieu scolaire. Est-ce que les écoles sont beaucoup trop rapides à parler d'accommodements déraisonnables surtout quand les enfants n'ont pas de plan d'intervention?**

Il est difficile de dire si les écoles sont trop rapides ou si elles n'ont tout simplement pas les ressources pour répondre aux besoins des enfants. Pour avoir été dans le réseau de l'éducation pendant de nombreuses années à titre de présidente d'une commission scolaire, je connais le dévouement du personnel du réseau. Bien soutenues, les équipes-écoles font des miracles ! Le gouvernement doit les soutenir en leur envoyant les ressources et les moyens nécessaires.

## **En autisme, on entend de plus en plus : « cet enfant n'est pas scolarisable ». Que pensez-vous de cette attitude ?**

Tout le monde est scolarisable. Il est totalement faux de prétendre le contraire ! Cependant, il faut adapter l'école aux besoins des élèves et non le contraire. Le gouvernement doit donner les moyens aux écoles d'engager plus de ressources pour aider les enfants qui ont des défis particuliers et l'école doit s'assurer que ces ressources sont disponibles. Tout le monde est scolarisable, mais avant tout, il faut comprendre les besoins de l'élève. Il est également très important de voir au-delà de « l'étiquette ». Il y a tant de choses que nous ne connaissons pas et si nous limitons notre offre de services, nous limitons également le potentiel de chaque élève.

## **Croyez-vous que le personnel enseignant et de soutien est suffisamment formé face à l'autisme et selon vous, quels sont pour vous les plus grands obstacles à une approche inclusive et au succès des élèves ?**

Selon moi, l'approche inclusive est celle à privilégier. Comme maman de deux enfants sous le spectre de l'autisme, j'ai

pu constater l'impact bénéfique de cette approche sur mes propres enfants tout au long de leur parcours primaire et secondaire.

Toutefois, le personnel enseignant fait face à de nombreux défis, notamment pour les enfants avec des besoins particuliers. Au Québec, le nombre d'enfants sous le spectre de l'autisme augmente constamment. Toutefois, la formation des enseignants n'a pas suivi cette tendance. Ainsi, malgré la bonne volonté du personnel scolaire, ce manque de formation demeure préoccupant. La formation demeure, selon moi, un frein à l'intégration des élèves autistes.

## **En juin dernier, la Cour suprême a rendu un jugement qui indique que les Centres de services scolaires peuvent aller à l'encontre de la Loi sur l'instruction publique et refuser la place qui convient à un enfant en raison des limites du financement, compromettant ainsi sa réussite. Qu'en pensez-vous (lire l'interview de Michel Labonté en page suivante) ?**

Ce qui est particulièrement dévastateur dans cette affaire, c'est que l'enfant au centre de la décision est celui qui va en souffrir. Cela crée un dangereux précédent pour les écoles qui ne cherchent pas nécessairement à trouver des solutions dans les cas compliqués. Je suis convaincue qu'en travaillant ensemble, nous sommes capables de soutenir les élèves ayant des besoins particuliers. Il y a toujours une solution et il est de notre responsabilité de nous assurer que nous traitons ceux qui sont les plus vulnérables avec dignité et compassion.



**Michel Labonté** a mené plusieurs combats judiciaires pour faire reconnaître les droits à l'éducation de son fils Thomas.

## Michel Labonté « L'inclusion à l'école est une question de volonté politique »

**Votre expérience est assez emblématique de certains dysfonctionnements dans les services scolaires. Pouvez-vous nous résumer les raisons de votre plainte contre la commission scolaire?**

Dès son arrivée en maternelle en 2008, Thomas n'a pas reçu les services éducatifs de soutien à sa scolarisation à la hauteur de ses difficultés (qui étaient prévisibles), et ce jusqu'à sa 4<sup>e</sup> année en classe ordinaire en 2012-2013 (et par la suite).

Malgré ses difficultés, des rapports de son pédopsychiatre, des demandes de classement en classes spécialisées dont l'une pour sa 4<sup>e</sup> année pour laquelle il avait été accepté au service « Petit Prince » (classe spécialisée pour les élèves autistes), il a été mis sur une liste d'attente et maintenu en classe ordinaire faute de place. Ce fut un échec total. Après la découverte des mensonges de la Commission scolaire de la capitale, la discrimination dans les services offerts et ma compréhension des manquements majeurs aux exigences

# « L'éducation est le moteur de la réussite. Si nous parvenons à nous fédérer derrière l'objectif du droit à l'éducation pour tous, nous pourrions faire une différence. »

---

de la Loi sur l'instruction publique (LIP) par la commission scolaire, j'ai décidé d'agir dans l'intérêt supérieur de notre fils.

**Le jugement de la Cour d'appel indique que les Centres de services scolaires peuvent aller à l'encontre de la LIP en raison de leurs limites financières et ne pas offrir les places qui répondent aux besoins des élèves HDAA. Y a-t-il d'autres raisons évoquées par les écoles pour refuser les services qui répondent aux besoins de l'élève?**

Dans notre cas, non, la Commission scolaire de la capitale n'a jamais reconnu avoir « refusé de rendre les services ». C'est même plutôt le contraire en affirmant que tout avait été fait dans les règles de l'art et que Thomas pouvait demeurer en classe ordinaire malgré ses échecs. Outre la décision discriminatoire en elle-même, ce qui est accablant dans la décision de la Cour d'appel du Québec c'est que la Commis-

sion scolaire de la capitale n'a pas soulevé qu'il existerait un problème de financement. C'est plutôt l'une des juges qui, lors de l'audience, lorsqu'elle a compris que Thomas n'était pas seul, mais qu'il y avait au moins 20 autres élèves dans la même situation, a dit : « On ne peut pas obliger les commissions scolaires à ouvrir des classes ». Elle a alors mis la table pour la base du jugement qui allait venir. À ce moment même, j'ai compris que la cause était perdue devant cette cour.

**Selon vous, quels seront les effets de ce jugement sur les élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDA)?**

Ce sera dévastateur, car cela s'ajoute à des pratiques déjà pointées du doigt. Le rapport de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse (CDPDJ) sur le réseau scolaire, publié en 2018, établit clairement que les commissions scolaires font n'importe quoi lorsqu'il est question de suivre les étapes inscrites dans la LIP pour l'évaluation ►



des besoins et des capacités des EHDA et donc conséquemment pour les décisions de classement de ceux-ci. À l'avenir, la discrimination continuera dans les centres de services scolaires et des vies seront brisées avant même de pouvoir commencer. Je suis très triste à l'idée que j'en suis maintenant la cause et c'est pourquoi je continue... Je dois faire en sorte que ce manque d'humanité du gouvernement, de la magistrature et des centres de services scolaires ne puisse continuer.

## **Pour respecter la Loi sur l'instruction publique, comment devrait-on faire l'évaluation des élèves et est-ce une procédure si difficile à tenir pour les services scolaires?**

La LIP est perfectible, mais les éléments nécessaires y sont déjà :

- ▶ Il doit y avoir une évaluation des besoins et des capacités de l'élève AVANT la décision de classement de l'élève en partenariat avec les parents.
- ▶ Il doit y avoir une décision de classement AVANT la sélection et l'inscription de l'élève dans une école.
- ▶ Lorsque l'école est sélectionnée en fonction de l'évaluation préalable de l'élève et des services dont il/elle a besoin, la direction de cette école doit mettre en place un plan d'intervention. C'est ici que la LIP est définitivement perfectible. Ces étapes ne sont pas difficiles en soi. C'est une question de volonté politique au Québec. Est-ce que les personnes handicapées sont égales ou non devant la loi? Si oui, des efforts devront être faits par le gouvernement du Québec pour imposer aux centres de services scolaire de respecter la LIP et la charte des droit et liberté de la personne.

Depuis la dernière modification de la LIP, le ministre de l'Édu-

cation a maintenant le pouvoir d'imposer toutes les pratiques qu'il juge adéquates, nécessaires et conformes à une interprétation rigoureuse de la loi si les centres de services y contreviennent.

## **Au-delà de l'injustice que cela constitue, quels sont les effets sur la scolarité des élèves de ne pas avoir accès à des services à l'école qui répondent à leurs besoins?**

Malheureusement, cela a pour effet de priver les élèves handicapés d'obtenir leur diplôme d'étude secondaire avec toutes les conséquences que l'on peut imaginer comme une piètre qualité d'emploi si employabilité il y a... Ils/elles deviennent des citoyens de second ordre. Si, pour des raisons de financement, il n'est pas nécessaire d'offrir des services d'éducation à l'ensemble de cette cohorte d'élèves, la discrimination en fonction d'un handicap devient permise avec toutes les conséquences possibles. Il est évident que si le gouvernement du Québec peut discriminer ce groupe de citoyen quand vient le temps de mettre les efforts pour les éduquer, pourquoi la société civile aurait-elle une obligation plus grande envers eux?

## **Que peut-on faire pour que ça change?**

Pour tous les parents ayant un enfant à besoins particuliers, l'un des soucis majeurs est « qu'est-ce qui va se produire quand nous ne serons plus là? ». L'éducation est le moteur de la réussite. Si nous parvenons à nous fédérer derrière l'objectif du droit à l'éducation pour tous, nous pourrions faire une différence, mais chacun seul de notre côté, nous serons battus à tous les coups. J'ai été battu, mais je ne suis pas vaincu.



# Autisme Estrie

## Au coeur d'un projet pour favoriser le retour à l'école

**En collaboration avec la réadaptation DI-TSA du centre intégré de santé et de services sociaux (CIUSSS) de l'Estrie CHUS, les centres de services scolaire (CSS) de Sherbrooke et des Hauts-Cantons, Autisme Estrie mène un projet pour accompagner des élèves autistes déscolarisés vers un retour à l'école progressif et réussi. Caroline Gelly, intervenante en soutien aux familles et adjointe à la direction d'Autisme Estrie, nous en dit plus.**

**Selon des documents obtenus auprès des centres de services scolaire d'Estrie, une majorité des élèves déscolarisés sont dans cette région des élèves ayant un diagnostic de TSA. Comment l'expliquez-vous ?**

De façon générale, nous ne sommes pas en mesure d'expliquer cela. La scolarisation des élèves autistes est un enjeu pour la majorité des régions du Québec, et ce, depuis plusieurs années. Cependant, les conséquences de la pandémie

telles que la fermeture des écoles et la scolarisation de façon virtuelle ont été des changements difficiles à vivre pour ces élèves et ont sans doute accentué leur déscolarisation. En effet, le changement drastique de routine, le manque de stabilité et de prévisibilité ont tendance à les affecter particulièrement. Une fois que la routine a été déstabilisée, et ce pendant plusieurs semaines voire des mois pour certains, il a été difficile pour plusieurs d'entre eux de retrouver un fonctionnement optimal lorsque les milieux scolaires ont pu reprendre de façon plus « normale ». Enfin, n'oublions pas ►



Lorsque un élève a atteint un niveau de fonctionnement et de disponibilité qui semble optimal pour un retour positif dans son école d'origine, un plan de transition est mis en place.

que plusieurs familles se sont retrouvées laissées à elles-mêmes sans soutien particulier à la maison et que cela a occasionné d'autres défis.

## **Depuis novembre 2020, vous avez débuté un projet pilote pour améliorer la situation avec plusieurs partenaires. Pouvez-vous nous en parler ?**

Le projet accueille des élèves autistes du primaire et du secondaire, en bris de scolarisation ou en voie de l'être. Le but du projet est de permettre à l'élève de réintégrer le milieu scolaire, lorsque la situation le permettra. Le projet a lieu en collaboration avec la réadaptation DI-TSA du CIUSSS-de-l'Estrie CHUS, le CSS de Sherbrooke et le CSS des Hauts-Cantons (NDLR : lire l'encadré ci-contre).

## **Concrètement, comment cela fonctionne-t-il ?**

Le projet accueille entre 2 et 4 élèves à la fois, suivant leurs besoins et leur niveau de soutien. Ils proviennent des écoles

régulières du CSSRS et du CSSHC et doivent avoir un diagnostic de TSA. Ils doivent également déjà être suivis par les services de l'équipe DI-TSA pour assurer une continuité entre les objectifs au sein du projet et la maison. Nous accueillons des élèves du primaire et du secondaire.

Pour l'an 1 du projet, nous avons accueilli 2 élèves. Nous avons pris le temps de comprendre ce qui les a amenés à être en bris de scolarité, ce qui les dérange, leurs défis, leurs forces, découvrir ou redécouvrir leurs intérêts, les rendre à nouveau disponibles aux apprentissages, les soutenir dans leurs habiletés sociales, et ce, tout en ayant des épisodes de réadaptation de façon plus intensive qu'à la normale.

Il n'y a pas de délai prédéterminé de la durée de fréquentation des élèves au sein du projet. Nous suivons les objectifs et le plan de match établi en équipe. Lorsque l'élève a atteint un niveau de fonctionnement et de disponibilité qui semble optimal pour un retour positif dans son école d'origine, un plan de transition est mis en place (exemples : sa TES peut venir dans les locaux du projet, notre TES peut aller à l'école avec l'élève, etc.) pour planifier son retour à l'école.

## **Une fois retourné en classe régulière, l'élève bénéficie-t-il d'un accompagnement spécifique ?**

Durant toute la durée de transition de l'élève entre le projet et l'école, l'élève bénéficie de soutien. Une fois la transition complétée, l'élève est soutenu par l'équipe-école selon les recommandations des intervenants du projet ainsi que ses intervenants du DI-TSA.

## **Après à peine un an d'expérimentation, êtes-vous en mesure de faire un premier bilan du projet ou du moins d'avoir un retour des familles sur le dispositif ?**

Il est très tôt encore pour faire un bilan, mais nous avons remarqué de très belles améliorations chez les deux élèves présents. Une grande diminution des comportements d'agressivité, une augmentation de la disponibilité aux apprentissages et aussi une amélioration de l'hygiène de vie en général. Pour les familles, nous remarquons également que leur seuil de fatigabilité diminue légèrement et que certains peuvent retravailler plus régulièrement depuis que leur enfant fréquente l'école.

## **Dans les prochains mois, y a-t-il déjà des évolutions qui sont prévues ?**

L'objectif est de reprendre la rentrée avec nos deux élèves et d'évaluer la possibilité d'ajouter un autre élève au projet. Un des deux élèves devrait prochainement réintégrer graduellement son milieu scolaire. En termes de gestion du projet, nous travaillons à toujours améliorer la communication et la collaboration entre les trois partenaires, dans le respect des missions et des valeurs de chacun.

## **Un projet, des équipes pluridisciplinaires**

Le projet se passe dans les locaux adaptés d'Autisme Estrie, du lundi au jeudi de 8h15 à 14h15. Un intervenant d'Autisme Estrie et un intervenant en réadaptation sont présents à temps plein sur le projet ainsi qu'une enseignante à 52% de sa tâche. Certains membres de l'équipe école ou de l'équipe DI-TSA peuvent venir faire des observations et des recommandations.

Le projet s'organise autour de trois équipes :

- ▶ L'équipe terrain (opérationnelle) est composée de l'intervenant d'Autisme Estrie, de l'intervenant de la réadaptation et de l'enseignant.
  - ▶ L'équipe clinique (tactique) compte des professionnel-le-s en autisme venant des différents partenaires (CIUSSS, CSSRS, CSSHC, Autisme Estrie).
  - ▶ L'équipe des gestionnaires (stratégique) rassemble les différentes directions et partenaires impliqués.
- Une équipe de recherche est également impliquée dans le projet et participe à toutes les rencontres des paliers tactique et stratégique.

Le comité clinique se rencontre une fois par mois, évalue les demandes d'admission sur le projet, recommande des interventions en lien avec les problématiques rencontrées sur le terrain et s'assure de soutenir l'équipe opérationnelle dans la planification du retour dans le milieu régulier des élèves. De son côté, le comité des gestionnaires se rencontre aux 3 mois pour prendre des décisions plus importantes au niveau de la gouvernance du projet.

Enfin, signalons qu'un partenariat avec l'école d'origine est établi en tout temps afin de favoriser un retour progressif et positif de l'élève le moment venu.



Sandra Chartier et son fils Lyam.

« De la 3<sup>e</sup> année à la 5<sup>e</sup> année, les années scolaires ont été infernales pour mon grand qui est autiste de haut niveau. Et ce, même quand il fréquentait une école regroupant toute la clientèle autiste du secteur qui avait, supposément, développé une expertise... Tous les ans, dès octobre, on était abonnés aux suspensions internes et externes, aux retraits dans le corridor ou dans la salle capitonnée, voire des appels à la police. C'était conséquence après conséquence... Au point, où mon fils de 11 ans était rendu suicidaire lorsque les écoles ont fermé le 16 mars 2020.

## TÉMOIGNAGE

« Après un an passé à la maison, mon fils est prêt pour son entrée au secondaire »

En septembre, j'ai décidé de le garder avec moi et de le scolariser à domicile. En me retrouvant de l'autre côté de la clôture, je pouvais voir certains défis liés au fonctionnement scolaire et j'ai réalisé que certaines solutions sont si évidentes qu'on ne les applique plus !

Mon fils ne fonctionnait pas bien et s'opposait beaucoup parce qu'il ne se sentait pas écouté et respecté dans son unicité. Lui qui est anxieux, avait l'impression de ne pas avoir de contrôle sur son environnement et le déroulement de sa journée, ni d'adulte de confiance avec qui en discuter.

Pouvoir lui offrir pendant toute une année des choix contrôlés, faire du renforcement positif et des périodes 1-1

## LA PRESSE EN PARLE

Fin août, le Journal de Québec a consacré un long dossier sur les difficultés rencontrées par les personnes autistes et leur famille tout au long de leur scolarité. Voici donc les liens pour compléter votre lecture sur cette thématique.

- ▶ [Deux fois plus d'élèves autistes dans les écoles québécoises](#)
- ▶ [Seulement trois heures d'enseignement par jour pour son fils autiste](#)
- ▶ [Son fils autiste scolarisé... à temps partiel](#)
- ▶ [Épuisée, la mère d'un garçon autiste dénonce un système scolaire trop rigide](#)
- ▶ [Forcée de faire l'école à la maison à sa fille autiste depuis trois ans](#)



- ▶ [Une élève autiste exclue d'une école spécialisée depuis plus de deux ans](#)
- ▶ [Un réseau scolaire débordé: les gestes de violence envers les membres du personnel augmentent](#)
- ▶ [Renvoi d'élèves autistes: «On est des humains qui travaillent avec des humains»](#)
- ▶ [Intégration des élèves autistes: des écoles qui trouvent des solutions](#)

choisies par mon fils, cela a fait un monde de différence! De le laisser aussi s'asseoir où et comme il le voulait pour compléter ses exercices (ex. couché sur son lit ou assis par terre), ou encore de faire des accommodements comme utiliser le clavier au lieu d'un crayon 50 % du temps a aidé à la motivation et au plaisir de faire la tâche. On a aussi inclus des séances de respiration/relaxation avec de la musique douce pour se calmer et retrouver le focus lorsque l'énergie était trop haute.

Utiliser l'approche par intérêts et compétences à aussi aidé. Mon fils vivait des victoires qui, mises bout à bout, l'amenaient à persévérer et à augmenter le degré de difficulté.

Finalement, je pense aussi qu'il manque de formation pour bien comprendre et décortiquer les comportements considérés comme dérangeants pour les neurotypiques. Une meilleure connaissance permettrait probablement d'éviter certains préjugés ou a priori et renforcer le lien de confiance plus rapidement entre l'élève et les adultes qui l'entourent. Dans un monde idéal, au moins 2 ou 3 personnes ressources dans les écoles qui regroupent des enfants autistes devraient aussi suivre la formation Saccade.

Après un an passé à la maison, il est maintenant à nouveau prêt et solide mentalement pour faire son retour et son entrée au secondaire. »



## Trois questions à... **Marie-Hélène Poulin**

**Né des résultats d'un projet de recherche financé par le Conseil de Recherche en Sciences Humaines (CRSH) sous la direction de Marie-Hélène Poulin et d'une équipe de chercheurs-euses, le guide sur l'offre de services en dépendance aux personnes autistes est gratuitement disponible, notamment sur le site Internet de la FQA, partenaire de cet ouvrage. Marie-Hélène Poulin nous en dit plus...**

**En quelques mots, pouvez-vous nous préciser le point de départ de ce guide ?**

Au cours du projet *Partenariat Autisme et Dépendances: vers des services concertés pour une meilleure participation sociale*, une communauté de pratique formée de cliniciens, gestionnaires et chercheurs des deux secteurs de services (autisme et dépendance) s'est constituée pour discuter des résultats issus des groupes de discussion

des trois régions administratives. Le but était de proposer des lignes directrices ou des ajustements à la trajectoire de services au regard des défis qui étaient soulevés par les personnes autistes, leurs proches et les intervenants. Afin de mettre en lumière ces travaux importants, nous avons pensé en faire une synthèse, incluant les autres résultats du projet, pour les rendre accessibles.

**Comme il est précisé dans le guide, « Les données probantes concernant l'intervention sont naissantes et mériteront plus d'attention dans un avenir proche ». Comment expliquez-vous que la thématique des dépendances (alcool, jeux, etc.) chez les personnes autistes soit pour l'instant si peu étudiée ?**

**Partie 1**  
Section 1.4

La poursuite d'intérêts en ligne se fait au détriment de toute autre activité de loisir est certes préoccupant. Il demeure néanmoins important de nuancer et de constater une dépendance d'une utilisation presque constante. La dépendance suscite de la précipitation, de l'anxiété, de l'irritabilité, une perte de contrôle, la négligence de ses tâches et relations sociales, le mensonge, et la dévalorisation de relations et activités qui avaient de l'importance auparavant (APA, 2013).

De plus en plus de Québécois reconnaissent qu'ils ont effectivement certains de ces symptômes de dépendance envers les jeux vidéo ou l'internet et tentent d'en chercher de l'aide pour se débarrasser de cette dépendance, distincte de la dépendance aux jeux de hasard et d'argent. Ces services restent à développer.

► Pour accompagner les personnes dépendantes aux jeux vidéo, à Internet, aux réseaux sociaux, aux jeux en ligne, il convient de développer des services.



Guide sur l'offre de services en dépendance aux personnes autistes

**Partie 1**  
Section 1.3

Une consommation de substances non problématique, soit un feu vert (84,6 %, n = 50), 7,7 % (n = 5) ont une consommation à risque de devenir problématique (feu jaune) et 7,7 % (n = 5) ont une consommation problématique (feu rouge). Au total, c'est donc 15,4 % (n = 10) des jeunes autistes qui rapportent une consommation à risque ou problématique.

Tableau 1

Niveau de la consommation	Sexe		Total (n=43)
	Garçon (n=22)	Fille (n=21)	
Feu vert	81,2% (n = 26)	87,9% (n = 27)	84,6% (n = 53)
Feu jaune	4,3% (n = 2)	9,1% (n = 3)	7,7% (n = 5)
Feu rouge	12,5% (n = 4)	3,0% (n = 1)	7,7% (n = 5)
Moyenne	5,24	4,45	4,87
Écart-type	8,0	5,4	6,8

Ces chiffres peuvent être mis en perspective en comparant avec les données sur l'usage canadien sur le tabac, l'alcool et les drogues (CTAD) menée auprès des jeunes de 15 ans et plus de la population générale (avec et sans diagnostic). Selon les résultats de l'année 2013, la consommation de substances chez jeunes de 15 à 19 ans est de 59% et de 63% chez les 20 à 24 ans. Plus spécifiquement, la consommation d'alcool est de 27% chez les 15 à 19 ans et de 30% chez les 20 à 24 ans. Pour les cannabis les taux de consommation rapportés sont de 1% (15-19 ans) et 9% (20-24 ans) (Statistiques Canada, 2017). Tracer et al. (2018) ont aussi utilisé le DEP-ADD auprès de jeunes du Se secondaire et rapportent 89,0 % de feu vert, 6,3 % de feu jaune et 4,8 % de feu rouge. La gravité de la consommation

Guide sur l'offre de services en dépendance aux personnes autistes



## Guide sur l'offre de services en dépendance aux personnes autistes

Sous la direction de Marie-Hélène Poulin, avec:

- Garsain Couture
- Bibiane Girard
- Grace Jarocci
- Nadia L'Espérance
- Myriam Laventure
- Claude L. Normand
- Mélanie Perreault
- Madeline Ressell
- Kelly Tremblay

En partenariat avec



**Partie 4**  
Section 4.2

Les principales obstacles à la réadaptation de cette clientèle (autisme et dépendance)?

- La non-reconnaissance de la problématique
- Le manque de services adaptés en dépendance
- Le manque de services multidisciplinaires
- Les conditions de travail et de recrutement de la dépendance prisées dans les centres de soins
- Multi diagnostic psychiatrique (la présence des symptômes sans les diagnostics officiels) qui peuvent avoir impacté la motivation et les services adaptés pour leurs conditions pré-existantes de longue date
- Isolement social
- La manque de services adaptés aux besoins des parents pour les aider à reconnaître leurs enfants, lorsqu'ils doutent toujours à la maison ou lorsqu'ils ne sont encore en âge préscolaire pour supporter leur enfant. Ils d'anticiper les conditions de vie en raison de difficultés académiques importantes (particulièrement lorsque certaines de ces difficultés sont en partie consécutives à la dépendance).

**Fiche pratique #2**

Guide sur l'offre de services en dépendance aux personnes autistes

**Partie 4**  
Section 4.2

Les informations des portails cliniques et des fiches pratiques sont utiles et précieuses pour les cliniciens d'une pratique privée ou publique.

**Portrait clinique #1**

Exemple d'un jeune adulte autiste qui a une consommation problématique avec substance (drogues, alcool)

Jeune adulte de 29 ans, célibataire (jamais été en couple), vit seul et apparemment, sans emploi depuis 1 an.

**Diagnostique:** TSA, TDAH, trouble oppositionnel, TOC, trouble bipolaire. Il était un an en de de trouble panique, trouble bipolaire au cannabis et alcool, consommation de substances (il est à présent rétro à 8 à 9 ans, il avait déjà plusieurs années de travail à son actif (2 épisodes hypomaniaques et épisodes dépressifs récurrents).

**Travail:** Il a obtenu quelques emplois occasionnels au niveau de son haut niveau de compétences en informatiques. Par ailleurs, il s'est fait mettre à la porte ou a quitté ses emplois tout juste avant de se faire mettre à la porte, en raison de ses humeurs instables, irritabilité et impatience élevées par moments, fluctuations importantes de rendement, manque de ponctualité, difficulté à trouver à bien les projets des que cela impliquait un travail en équipe, etc.

**Relations familiales:** En début de suivi, il entretenait des relations à la fois distantes et très conflictuelles avec sa famille. Sa mère lui reprochait sa consommation problématique, ainsi que son attitude hostile jugée irrespectueuse et provocatrice lors des rencontres familiales (associées à la consommation). Les relations demeurent encore assez distantes aujourd'hui, mais elles sont beaucoup plus positives depuis l'arrêt de la consommation.

Guide sur l'offre de services en dépendance aux personnes autistes



## Téléchargez gratuitement le guide

On a longtemps pensé que la rigidité cognitive des personnes autistes les protégeait des actes illégaux en les poussant à respecter les règles « à la lettre ». Pourtant, les proches et les cliniciens ont commencé à rapporter des situations où les personnes autistes recouraient à la consommation de substances psychoactives pour gérer les symptômes d'anxiété (cannabis) ou comme facilitateur social (alcool). En ce qui concerne l'utilisation problématique d'internet ou des jeux vidéo, la situation

est préoccupante pour tous les jeunes qui vivent de l'isolement social, y compris les autistes. La reconnaissance des facteurs et conséquences de ces comportements problématiques chez les personnes autistes étant récente, cela explique que l'intervention en soit à ses débuts. L'intervention en cyberdépendance est aussi encore très peu développée avec les personnes autistes.

## Quel est l'objectif de ce guide et à qui s'adresse-t-il en particulier ?

Considérant le peu de données disponibles, ce guide permettra aux intervenants et aux proches des personnes autistes pouvant présenter une consommation/utilisation à risque ou problématique d'avoir accès de façon synthétisée aux informations pertinentes pour adapter leur approche.



## Camps et activités d'été

# Les associations à l'honneur

Comme nous l'avions fait l'année dernière, nous avons décidé de rendre hommage aux associations en publiant des photos de leurs camps d'été ou des activités estivales proposées à leurs membres. Bravo à toutes les équipes qui, une nouvelle fois, ont fait de l'été un moment privilégié de bonne humeur, de partage et d'inclusion.



**Activité Adolescents TSA**  
**Marche, collation glacée et parc**

**Quand?**  
Vendredi 30 juillet 2021  
14h00 à 16h00

**Où?**  
Chic Choco-Latté  
151 Boul. des Bois-Francis N  
Victoriaville

**Coût?**  
Gratuit.  
Achat à vos frais.

Pour inscription ou information contactez Alec-Jon Banville, [coordination@autisme-cq.com](mailto:coordination@autisme-cq.com) 1-844-383-6373.  
**\*\*\*inscription AVANT le 22 juillet\*\*\***



**Activité Adultes TSA**  
**Petites Quilles**

**Quand?**  
Jeudi 15 août 2021  
18h30 à 20h30

**Où?**  
Salon de quilles La Place  
4666 boul. St-Joseph  
St-Nicéphore

**Coût?**  
18 par personne.

Pour inscription ou information contactez Alec-Jon Banville, [coordination@autisme-cq.com](mailto:coordination@autisme-cq.com) 1-844-383-6373.  
**\*\*\*inscription AVANT le 5 août\*\*\***



**Activité Adolescents TSA**  
**Laser Force**

**Quand?**  
Jeudi 15 juillet 2021  
18h30 à 20h30

**Où?**  
Laser Force  
2260 rue Denvers  
Drummondville

**Coût?**  
28 par personne

Pour inscription ou information contactez Alec-Jon Banville, [coordination@autisme-cq.com](mailto:coordination@autisme-cq.com) 1-844-383-6373.  
**\*\*\*inscription AVANT le 8 juillet\*\*\***



► Quelques-unes des nombreuses activités proposées par Autisme Centre-du-Québec !

# DU CÔTÉ DES ASSOCIATIONS



▀ Jeux d'eau, structure gonflable, une équipe de feu... Tout était réuni chez Autisme Estrie pour avoir le sourire du matin au soir!



## DU CÔTÉ DES ASSOCIATIONS



► Le plein d'activités de plein air aussi à la Société de l'Autisme de Lanaudière pour ce bel été.



## DU CÔTÉ DES ASSOCIATIONS



► En Abitibi-Temiscamingue, pas le temps de s'ennuyer un seul instant: un vrai cocktail d'activités variées et ludiques.

## DU CÔTÉ DES ASSOCIATIONS



► Les équipes de Trait D'Union Outaouais Inc. ne sont pas restées dans leur transat cet été. Ici aussi, le menu des activités d'été a été chargé pour le plus grand plaisir de toutes et tous.



## DU CÔTÉ DES ASSOCIATIONS



► Sourire aux lèvres, pouce levé, yeux ébahis... Les participants aux camps d'été d'Autisme Saguenay Lac-St-Jean vont se souvenir longtemps des nombreuses activités proposées.



## DU CÔTÉ DES ASSOCIATIONS



► Beaucoup de plaisirs dans les yeux des participants des camps de jours d'Autisme Laurentides, que ce soit pendant les jeux d'eau ou à la cuisine!

